

# Solutions racinaires Maïs

## FICHE D'IDENTITÉ

- **DAKOTA®-P** : marque déposée BASF.
- **AMM** : N° 2090113.
- **Composition** : 212,5 g/l de dmtp-p + 250 g/l de pendiméthaline.
- **Groupe HRAC → DMTA-P** : groupe HRAC K3, pendiméthaline groupe HRAC K1.
- **Formulation** : EC (Concentré émulsionnable).
- **Usages autorisés** : maïs : 4 l/ha en pré-levée ou post-levée à partir de 1 feuille ; sorgho, millet, moha : 4 l/ha en post-levée à partir de 3 feuilles ; miscanthus : 4 l/ha en post-levée à partir de 3 feuilles ; tournesol : 4 l/ha en pré-levée (jusqu'à BBCH 07).
- **Classement toxicologique** :



### DANGER

- H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Délai avant récolte (DAR)** : 100 jours maïs, millet, moha grain et sorgho / 90 jours pour le maïs, millet, moha fourrage.
  - **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m, excepté en culture de Tournesol (50 m). Afin de protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
  - **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après le traitement.
  - **Conditions d'emploi** : Délai à respecter entre l'application de DAKOTA®-P et l'implantation ou le semis de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine : 190 jours pour les légumes racines et tubercules ; 200 jours pour les légumes bulbes ; 200 jours pour les légumes feuilles ; 200 jours pour l'avoine ; 250 jours pour les cultures de crucifères ; 300 jours pour la betterave sucrière ; 200 jours pour les autres cultures.

### Remarque :

Les cultures listées ci-dessous ne sont pas concernées par ces restrictions puisque des préparations à base de pendiméthaline ou dmtp-p sont autorisées sur ces cultures en France ou en Europe :

- **les légumes racines et tubercules** : carotte, céleris / céleris-rave et scorsonère

- **les légumes bulbes** : ail, échalote et oignon

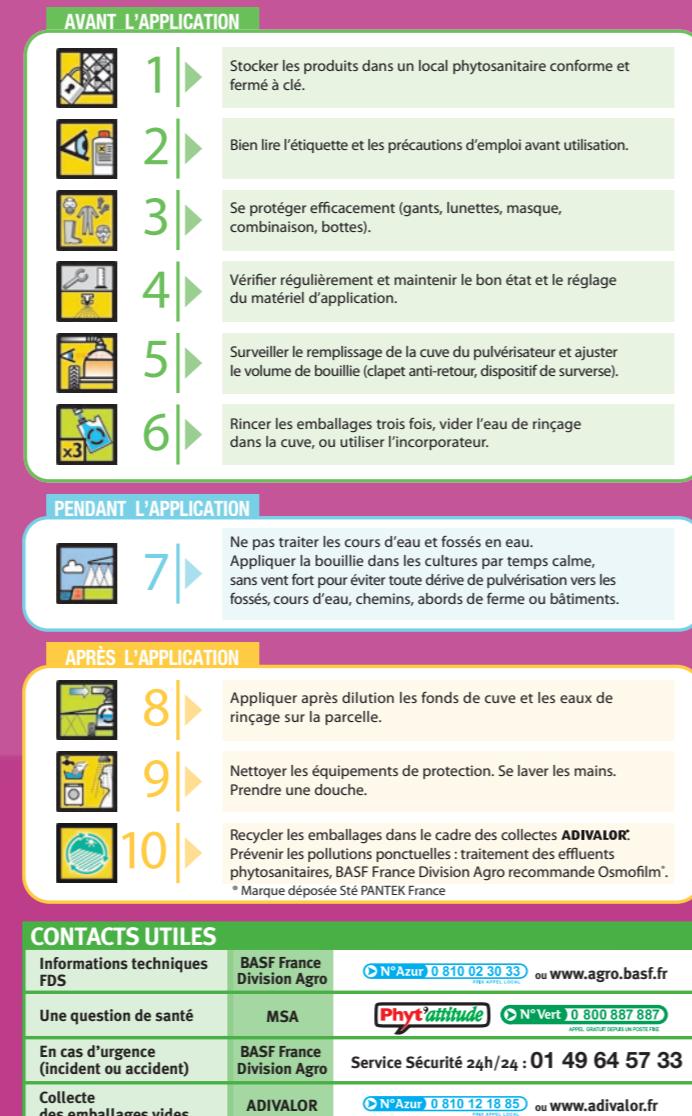
- **les légumes feuilles** : laitue et autres salades

- **les cultures de crucifères** : chou et colza

Pour **les autres cultures** : asperge, aubergine, concombre, fêverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques pois de conserve, pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

**Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits et préparation de la bouillie** : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

## 10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION



AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - Édition décembre 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). 667MAHE1215R. Crédit photos : BASF.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

# Dakota®-P

## Solution racinaire à large spectre pour un désherbage économique de votre maïs



[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

**BASF**  
We create chemistry

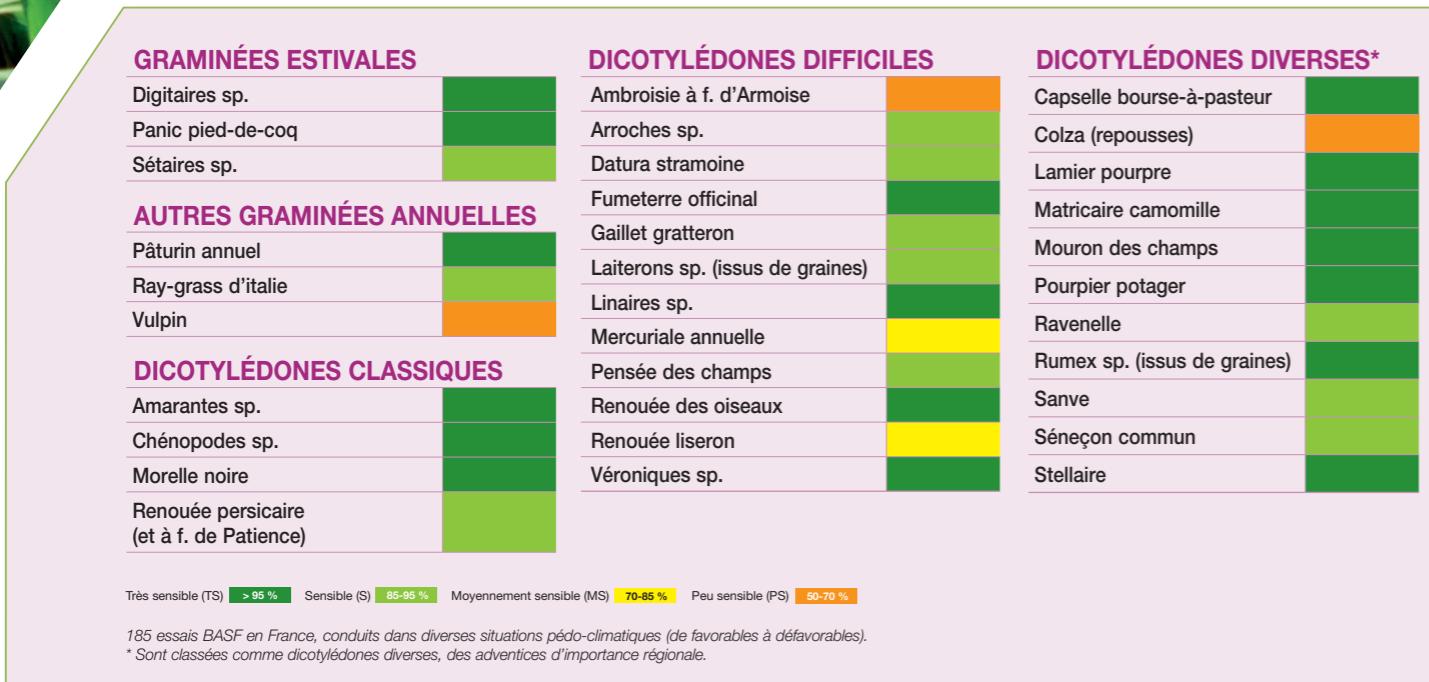
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

## Dakota®-P offre une solution de désherbage complète en un passage dans la majorité des cas

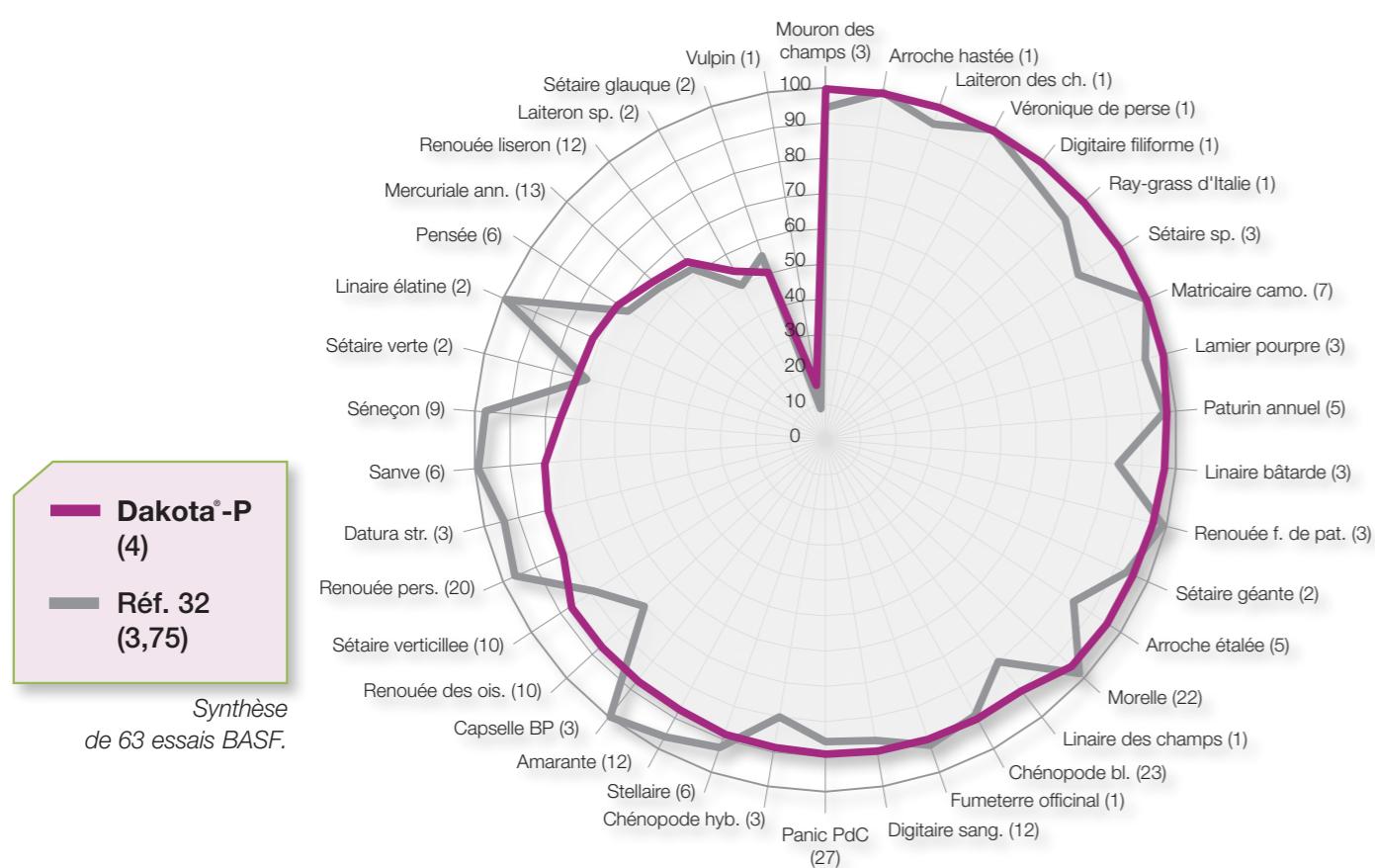
Grâce à l'association de deux substances actives aux spectres complémentaires :

- le dmtp-p, un anti-graminées puissant
- la pendiméthaline, un anti-dicotylédones à spectre large

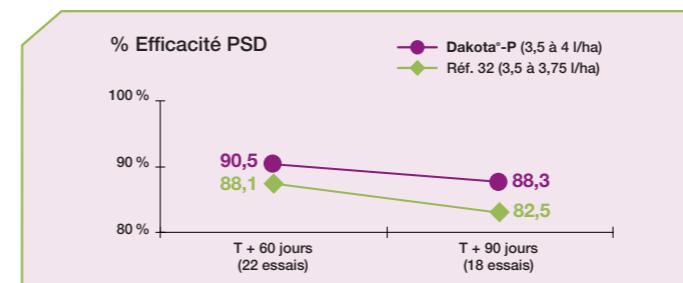
Champ d'activité de Dakota®-P appliqué à 3,5 - 4 l/ha en post-semis prélevée du maïs



## Dakota®-P contrôle les adventices dès le départ de la culture



## Dakota®-P : maîtrise des fortes pressions de graminées estivales dès la levée du maïs et pendant plusieurs semaines



Sur graminées estivales, Dakota®-P présente une plus grande persistance d'action

Synthèse de 22 essais BASF. Comparaisons orthogonales à 60 et 90 jours.

Dakota®-P contrôle les dicots difficiles, telles que la renouée des oiseaux et les véroniques...



...et vous aide à gérer les pensées, les linaires et la mercuriale.

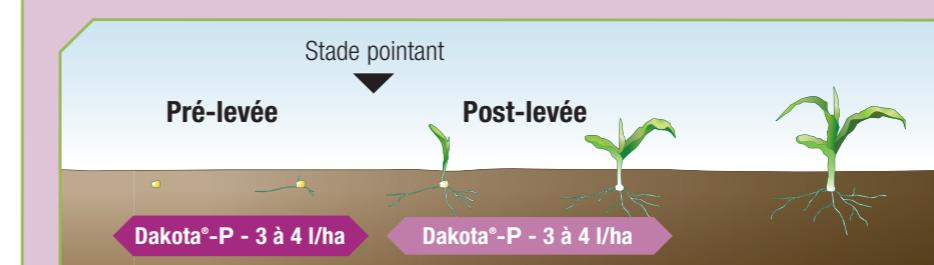


## Dakota®-P, une grande souplesse d'utilisation

adaptée aux stratégies de pré et pré-post :

- pour tirer parti des meilleures conditions climatiques (humidité du sol),
- selon la stratégie de désherbage visée,
- seul de 3 à 4 l ou en programme de 3 à 3,5 l.

### Préconisations d'emploi



- Ne pas appliquer au stade pointant du maïs
- Une dose adaptée pour chaque type de sol

Type de sol	TERRES À TENDANCE SABLEUSE, LIMONEUSE, FILTRANTE OU BATTANTE : sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux.		TERRES BIEN POURVUES EN ARGILE (> 30 % ARGILE) TERRES FRANCHES (20 À 30 % ARGILE) : sols argileux, argileux-sableux, argilo-limoneux, limono-argileux, limono-argileux fins, limono-argileux sableux, limoneux.
Taux de Matière Organique du sol	< 3 %	> 3 %	indifférent
Dakota®-P Dose conseillée	3 à 3,5 l/ha	3,5 à 4 l/ha	4 l/ha

L'utilisation de Dakota®-P est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable > 80%) ou très battants (teneur en limon > 85%). Le semis doit être régulier et tous les grains correctement enfouis.